



Équiper nos soldats : Consolider la LPM après la crise de la Covid-19

Fondation Concorde - Commission Défense

Faire de la France le pays le plus prospère d'Europe

Juin 2020

*Rapporteur : Renaud Bellais, membre du Conseil d'orientation de la
Fondation Concorde*



Équiper nos soldats : Consolider la LPM après la crise de la Covid-19

La pandémie de la Covid-19 a fortement déstabilisé l'économie de la France et de ses partenaires européens. Face à l'urgence sanitaire, certains pourraient considérer que l'effort de défense doit passer au second plan. Pourtant, il n'en est rien car les dépenses militaires répondent, elles aussi, à un besoin vital de sécurité de la nation. Qui plus est, face à la crise économique qui s'annonce, les investissements de défense constituent un outil majeur de stabilisation de notre industrie nationale, qui est fortement duale par nature (travaillant simultanément pour satisfaire les besoins de la défense et des marchés civils).

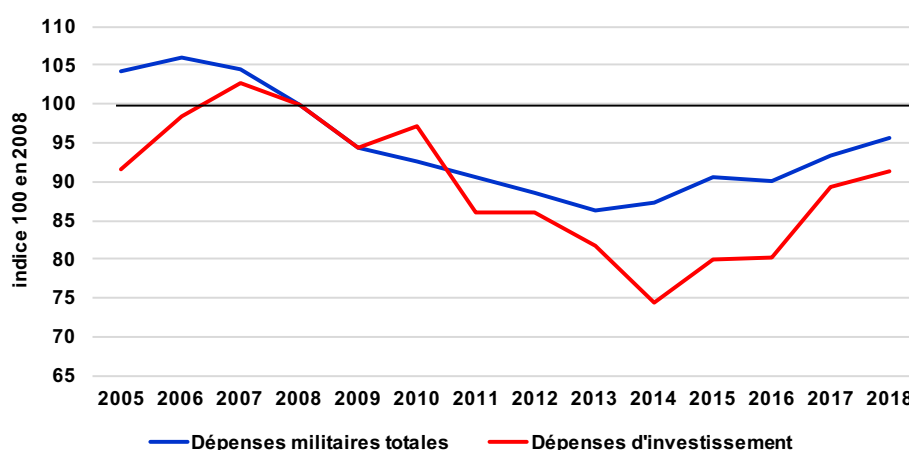
La poursuite de la remontée en puissance des armées, amorcée avec l'adoption de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, doit aussi être appréciée comme un moyen d'accroître la résilience de la nation et de son économie. En effet, les commandes militaires aident à consolider une base industrielle et technologique nationale par ailleurs affaiblie par la mondialisation et la disparition de pans entiers de l'industrie française dans les secteurs civils. S'appuyer sur les programmes d'armement constitue une manière de consolider notre industrie dans sa diversité et de faire de ce socle le terreau d'une réindustrialisation au bénéfice de l'ensemble des besoins de la nation, quelle que soit leur nature.

- **L'effort de dépense répond à un besoin de sécurité internationale et à une mission régalienne de souveraineté. Le budget de défense ne doit pas servir de variable d'ajustement budgétaire, comme cela a pu être le cas par le passé.**
- **Sacrifier les investissements de défense ne permettra pas de résorber le déficit budgétaire engendré par la crise, mais nuira indéniablement à l'avenir de l'industrie française à moyen et long terme en fragilisant un de ses piliers essentiels.**
- **La LPM est une opportunité pour accompagner une relocalisation d'activités productives en France autour d'un socle industriel robuste adossé à la commande publique.**
- **L'investissement de défense doit maximiser la dualité des chaînes de valeur, en favorisant la plus grande mutualisation entre productions pour les armées et pour les besoins civils.**
- **La LPM doit être préservée tout en s'insérant dans une véritable stratégie industrielle nationale qui englobe toutes les activités liées à l'industrie.**
- **La France doit accélérer la mobilisation de ses partenaires européens en utilisant tous les leviers disponibles (relations bilatérales, Union Européenne, OTAN), car la défense de la France et du continent européen sont indissociables.**

Préserver la LPM 2019-2025, une impérieuse nécessité

La crise économique et budgétaire qui résultera de la pandémie de la Covid-19 pourrait conduire à revoir à la baisse les ambitions de la France et de ses alliés dans le domaine de la défense. L'histoire montre qu'il est tentant pour les gouvernants d'utiliser les dépenses militaires comme variable d'ajustement, une tendance qui est devenue encore plus marquée depuis la fin de la guerre froide. Face à une réduction des rentrées fiscales et une augmentation des dépenses sociales provoquées par les conséquences de la pandémie, le risque est élevé que le budget de la défense soit de nouveau une victime collatérale de la crise dans les prochaines années en France. Il suffit d'observer la contraction des efforts de défense qui s'est produite suite à la crise financière de 2007-2008 en Europe pour s'en convaincre.

Évolution des dépenses militaires des pays de l'Union européenne



Source : Agence Européenne de Défense ; données en euros constants.

Pourtant, le contexte géostratégique ne s'est pas miraculeusement amélioré depuis l'adoption de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, il y a tout juste deux ans au début de l'année 2018. Cette LPM est le fruit d'un retour d'expérience sur les opérations militaires récentes ou en cours : au moment du vote, elle reflétait des besoins opérationnels avérés et l'identification de besoins insatisfaits des armées à la fois en ressources humaines et en capacités militaires. Elle s'appuyait également sur une analyse approfondie des menaces sur la sécurité de la France et de ses alliés.

L'analyse géostratégique qui fonde les choix inscrits dans la LPM a peu évolué. Au contraire, les tendances préalablement identifiées n'ont fait que se renforcer. Comme le soulignait le général Thierry Burkhard, chef d'État-major de l'armée de terre, le 17 juin 2020 : « Le monde évolue assez vite et mal (...) Nous imaginions une situation [de risques élevés de conflit] en 2035. Mais en 2020, un certain nombre de cases sont déjà cochées. » De plus, des nouvelles sources de menaces sont apparues dans de nouveaux domaines de conflictualité, comme le cyber ou le spatial, et elles ne cessent de prendre de l'ampleur.

Il est nécessaire de s'adapter sans cesse à des menaces asymétriques difficilement cernables. Ce défi est amplifié par la multiplication des États faillis, ce qui crée des espaces mal contrôlés ou disputés propices aux conflits. **De plus, il faut tenir compte du retour à marche forcée des « États puissances », au premier rang desquelles la Chine et la Russie. Enfin, le monde est devenu plus dangereux du fait du recul du multilatéralisme qui s'est accéléré sous l'Administration Trump** (en particulier avec la sortie des traités en faveur du contrôle des armements) et d'un élargissement du champ d'affrontements bien au-delà de la guerre classique (désinformation, populisme, changement climatique, flux migratoires, etc.).

Ambition 2030 : un impératif pour affirmer notre industrie

Toutes ces dimensions concourent à confirmer la validité du modèle d'armée « Ambition 2030 » qui doit permettre à la France de consolider une défense couvrant l'ensemble du spectre des missions afin de décider et d'agir en toute autonomie. La LPM en cours ne fait que contribuer à la réalisation de ce modèle ; elle constitue uniquement une étape dans sa mise en œuvre. Elle définit le niveau de ressources humaines et matérielles dont les armées ont besoin pour remplir leur contrat opérationnel tout en s'adaptant aux enjeux internationaux. **Remettre en question la mise en œuvre de cette LPM aboutirait à des impasses et des pertes de compétences qui fragiliseraient à terme la sécurité de la nation et, in fine, conduirait à son déclassement.**

À mi-parcours, la LPM prévoit une clause de revoyure en 2021. Cette dernière a été conçue comme un moyen de confirmer et de consolider une trajectoire de reconstruction de l'outil militaire de la France qui s'inscrit en fait dans une trajectoire plus longue, à l'horizon 2030. Cette clause de revoyure ne doit pas être le prétexte pour revoir à la baisse l'ambition, car la sécurité de la France et de ses alliés n'est pas choisie mais en grande partie subie. **Nous ne choisissons pas ceux qui nous menacent ; nous devons adapter notre outil de défense pour répondre le mieux possible aux risques pesant sur la paix et la stabilité internationale.**

Si l'objectif d'atteindre un effort de défense de 2% du PIB en 2025 est mentionné dans la LPM, il est important de contextualiser cet objectif. Ceci ne constitue aucunement un ajustement automatique du budget en fonction d'un ratio défini légalement (comme cela peut être le cas en Pologne, par exemple). La revendication en 2018 d'un effort porté à 2% du PIB pour 2025 doit se comprendre dans le contexte initial d'adoption de cette loi. En 2017, l'effort de défense était de 1,78% seulement. La cible de 2% du PIB doit se comprendre comme une ambition d'accroître l'effort de défense vers un budget de 50 milliards d'euros en 2025 (soit 2% du PIB de l'année 2025 tel qu'il était envisagé au moment de l'adoption de la LPM).

La LPM établit clairement une augmentation des dépenses militaires en valeurs absolues jusqu'en 2023. Par la clause de revoyure, elle laisse la porte ouverte pour un surcroît d'effort lors des deux dernières années de mise en œuvre de la LPM, en espérant alors que les ressources budgétaires permettraient alors de l'envisager. **Porter l'effort de défense à 50 milliards d'euros en 2025 est donc impératif pour réaliser le modèle d'armée Ambition 2030.**

L'industrie de défense, pilier de stabilité pour l'industrie française

La crise provoquée par la Covid-19 a montré à quel point « le roi est nu ». Quelle résilience une nation peut-elle avoir quand elle ne dispose plus des moyens industriels sur son territoire afin de faire face à un choc exogène comme une pandémie ? Faute d'une base industrielle suffisamment large et diverse, notre pays a pris la mesure des lacunes et carences qui ont résulté d'un processus continu de désindustrialisation au cours des trois dernières décennies.

Un domaine échappe néanmoins à cette désindustrialisation généralisée de l'économie française : les équipements militaires. Il n'est pas étonnant que les industriels de défense aient été parmi les premiers à répondre aux besoins de fabrication d'équipement médicaux. Le secteur de l'armement est l'un des rares piliers de l'industrie nationale encore debout. Il est aussi au cœur du système d'innovation de la France, ce qui explique le rôle très actif de l'Agence d'Innovation de Défense dans la recherche de solutions pour surmonter les menaces de la pandémie.

Force est de constater que l'industrie de défense est un fleuron national. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que ses capacités humaines, technologiques et industrielles sont le fruit d'une stratégie industrielle ancrée dans une vision de long terme (qui a émergé au milieu des années 1950) dont une des caractéristiques est la constance. Certes, sa trajectoire est loin d'être linéaire et les années 1990 ont été tout particulièrement compliquées en raison de la fin de la guerre froide. Toutefois, l'État a su maintenir un certain cap par-delà les aléas pour mobiliser l'ensemble des acteurs en leur apportant la visibilité nécessaire afin de conduire des développements technologiques complexes et risqués et de bien prendre en considération les longs cycles de vie des équipements militaires majeurs.

Stabilité et visibilité sont des conditions nécessaires, ce qui explique pourquoi le principe même d'une Loi de programmation militaire est essentiel. Une LPM offre un engagement sur 5 à 7 ans, ce qui est nécessaire pour conduire des étapes importantes dans la vie des programmes d'armement. Sans un tel outil de gestion publique, l'industrie serait soumise aux fluctuations de l'immédiateté et aux arbitrages de courte vue qui sont rarement propices au développement d'équipements militaires (et civiles) innovants ou à la mise en place d'un outil militaire cohérent et pleinement opérationnel.

Pourquoi faut-il une LPM aujourd'hui ? Après tout, certains pourraient penser que la France a une industrie de défense déjà très efficace : ses équipements sont classés parmi les plus performants au monde et l'industrie n'a jamais autant exporté. D'aucuns ne manqueraient pas de croire que l'industrie peut être « autoporteuse » et que l'État serait avisé de réduire son soutien sous toutes ses formes à la base industrielle de défense.

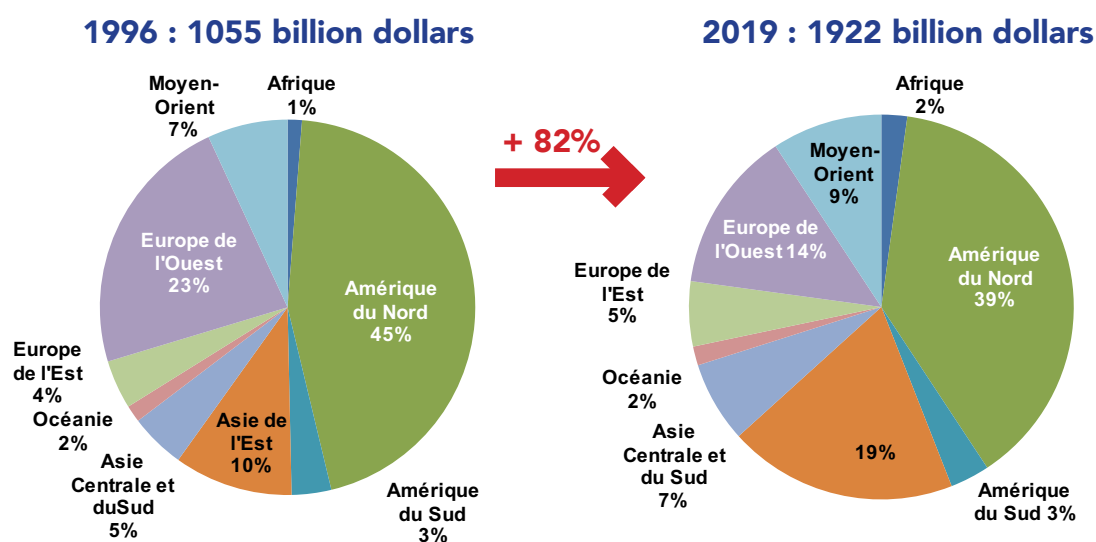
Cependant, une telle perception conduirait à nier la finalité première, essentielle de l'effort d'équipement des armées : **garantir la continuité de la défense de la nation**. L'industrie de défense participe à la posture de défense, car elle garantit que nos soldats auront accès en pleine autonomie aux capacités militaires dont ils ont besoins. Il n'est pas possible d'atteindre cet objectif en un claquement de doigt : **il faut se préparer pour courir un marathon et non un sprint, ce qui requiert**

une vision, une anticipation et une préparation méticuleuse.

Maintenir les armées françaises en première division

C'est au regard des besoins militaires futurs que s'évalue la performance de l'industrie de défense. Or les armées françaises doivent être prêtes, aujourd'hui comme demain, en tenant compte du fait le monde se réarme. Il n'est pas possible de faire abstraction de cette réalité. Ceci est vrai d'un point de vue quantitatif : les dépenses militaires mondiales ont atteint 1922 milliards de dollars en 2019 selon le SIPRI, soit le plus haut niveau jamais atteint en temps de paix (certes relative) depuis la deuxième guerre mondiale. Et l'Europe semble négliger d'investir suffisamment pour sa sécurité – contrairement à la France grâce à ses engagements matérialisés par la LPM.

Évolution des dépenses militaires mondiales (dollars constants 2018)



Source : Stockholm International Peace Research Institute.

Premièrement, le modèle d'armée Ambition 2030 est important car il permettra à la France de rester au meilleur niveau vis-à-vis non seulement de nos adversaires actuels ou probables, mais aussi de nos alliés afin de pouvoir intervenir à leurs côtés avec les moyens requis et en totale interopérabilité. Pour cela, il faut investir suffisamment pour avoir les flottes et les stocks nécessaires. **Il n'est pas possible de rester en première division avec des micro flottes et des stocks quasi échantillonnaires. De plus, l'effort consenti doit permettre d'éviter de passer à côté de ruptures technologiques qui priveraient nos soldats d'une nette supériorité tactique et stratégique.**

Pour avoir la capacité de répondre à une crise, il faut donc organiser un rééquipement quantitatif et qualitatif des armées, ce qui nécessite un effort planifié. Une remontée en puissance ne se fait pas du jour au lendemain, comme l'a montré la panique qui a saisi les démocraties occidentales à la veille de la deuxième guerre mondiale (à la fin des années 1930 pour la France et le Royaume-Uni, au début des années 1940 pour les États-Unis). Pour être efficaces et garantir le contrat opérationnel

des armées, la remontée en puissance nécessite une incrémentalité de l'accroissement de l'effort budgétaire reposant sur une stabilité et la visibilité des ressources sur plusieurs années.

Deuxièmement, une telle planification est nécessaire en raison du niveau d'engagement en opérations extérieures des armées ces dernières années, qui a conduit à une attrition et une usure accélérée des matériels en dotation. La recapitalisation des armées nécessite une capacité de programmer un effort d'investissement à la fois soutenable pour la dépense publique et compatible avec le maintien des capacités opérationnelles des armées. De plus, les conflits récents mettent en évidence la nécessité d'un « retour de la masse ».

Pour faire la guerre, il faut suffisamment d'hommes mais aussi de munitions et de pièces détachées pour « tenir la distance ». Le risque est, sinon, triple :

- **Ne pas être dissuasif vis-à-vis de nos adversaires**
- **Mettre en danger la vie de nos soldats**
- **Voir notre défense s'effondrer comme un château de cartes au moindre choc**

Troisièmement, cet effort conséquent est nécessaire, car il s'inscrit dans un nouveau cycle d'équipement des armées. En effet, les dépenses d'investissement ne sont pas linéaires. Elles prennent une forme cyclique qui est liée à l'entrée en service de nouvelles générations de matériels. Ainsi, les années 1990 ont vu l'arrivée dans les armées de nouvelles plateformes : avions de combat Rafale, chars de combat Leclerc, hélicoptères d'attaque Tigre, etc. Les flottes aujourd'hui en service doivent être remplacées.

Non seulement les matériels s'usent après plus de deux décennies en service, mais une capacité ne vaut que par rapport à celle dont un adversaire sera doté. Or, **nous constatons que les principales puissances militaires ont lancé des programmes de renouvellement de leurs systèmes d'armes.**

Prendre conscience de l'importance des nouvelles technologies

Ces programmes sont novateurs sous de multiples aspects, car ils s'appuient sur des évolutions technologiques et des innovations (furtivité, hyper-vélocité, intelligence artificielle, info-valorisation, etc.) qui conduisent à réduire la valeur relative des équipements aujourd'hui en service dans nos armées et celles de nos alliés, toutes choses étant égales par ailleurs. L'arrivée de cette nouvelle génération de systèmes militaires est attendue à partir des années 2030. **Il faut commencer à concevoir dès aujourd'hui nos futurs matériels pour maintenir la capacité des soldats français et de nos alliés à faire face aux adversaires qu'ils pourraient affronter d'ici une décennie ou au-delà.**

Ces trois dimensions se combinent pour expliquer la nécessité d'avoir une visibilité et une stabilité des efforts budgétaires qu'une LPM apporte, puisqu'il faut simultanément renouveler dès maintenant les flottes des armées et en même temps préparer l'avenir en développant les capacités nécessaires pour les remplacer. La LPM constitue donc un outil indispensable pour assurer la sécurité de la France en s'appuyant sur le bon degré d'autonomie stratégique.

Pas de défense crédible sans stratégie industrielle globale

La crise actuelle a montré les limites de la désindustrialisation en France. Notre pays a pris la mesure de sa dépendance lorsque la pandémie a entraîné une rupture des flux logistiques indispensables pour assurer l'efficacité de chaînes de valeur très internationalisées. En outre, le transfert en dehors de France et d'Europe de nombreuses composantes critiques de chaînes de valeur industrielles a privé la France d'une capacité de rebond. Ce désarroi a été amplifié par le fait que les pays maîtrisant aujourd'hui ces productions ont donné la priorité à leurs besoins nationaux avant de servir des clients internationaux (sans compter une mise en concurrence entre acheteurs potentiels).

La crise de la Covid-19 a souligné, si besoin était, que la perte d'une base industrielle robuste constitue un danger pour la résilience de la nation. L'abandon par la France de toute réelle stratégie industrielle depuis la fin des années 1980 reflète la prédominance d'une logique financière d'optimisation budgétaire qui est incompatible avec le rôle attendu de l'État. Résilience et efficacité budgétaire ne font pas bon ménage : il faut restaurer une réelle stratégie industrielle globale pour la France et placer la politique industrielle de défense au cœur de cette stratégie.

La résilience ne consiste pas à fabriquer en France tout ce dont nous avons besoin ou pourrions avoir besoin (ce qui est inenvisageable pour des raisons de coût et d'efficacité industrielle compte tenu de la taille du marché national, voire parfois européen). Elle repose sur la capacité à redéployer un outil industriel avec agilité rapidement et efficacement vers les besoins devenus critiques à un instant t. Ceci suppose d'avoir une base industrielle à la fois suffisamment importante et reposant sur des compétences multiples. De ce point de vue, **il est donc important d'avoir un État stratège qui ne se comporte pas en macro-processeur, mais qui guide et accompagne les entreprises sur le territoire national pour qu'elles inscrivent leurs choix dans un horizon long et large, notamment en allant au-delà des raisonnements en silos et d'une sur-optimisation budgétaire.**

Pérenniser une réelle stratégie industrielle

Depuis les années 1980, le primat du tout marché et de l'ouverture internationale ont laissé croire aux décideurs publics que l'idée de stratégie industrielle était devenue obsolète. Pourtant, rien ne garantit que les décisions des entreprises, tout à fait fondées si nous considérons leur point de vue pris isolément, soient nécessairement et automatiquement alignées avec les intérêts de la nation. Un raisonnement pertinent au niveau microéconomique peut conduire à des choix sous-optimaux au niveau macroéconomique, en particulier sous un angle strictement national.

Les années 2000 ont permis de revenir en arrière sur un postulat de « laissez faire » dans une certaine mesure en France, avec notamment la mise en place des pôles de compétitivité et, ultérieurement, des comités stratégiques de filière. Cependant, cette approche bottom-up conduit à raisonner trop souvent en silos. Elle ne conduit pas à une réelle stratégie industrielle pour la nation qui permette de définir les bons outils de politique industrielle et de les utiliser le plus efficacement possible. La vision d'ensemble ne peut en aucun cas résulter de l'agrégation de décisions ou approches sectorielles, d'autant qu'elles sont la plupart du temps en concurrence pour les ressources budgétaires.

L'armement est certainement le dernier endroit où une réelle stratégie industrielle demeure. L'industrie de défense n'est pas une filière technologique en soi, ce qui explique l'absence d'un Comité stratégique de filière armement. Elle constitue un croisement de multiples filières (mécanique, électronique, métallurgie, aéronautique, spatial, numérique...). Répondre aux besoins capacitaires des armées nécessite de mettre en musique ces différentes filières, au risque sinon d'échouer à apporter des équipements adaptés aux missions et opérations menées par nos soldats. La lutte contre la pandémie de la Covid-19 a permis de surmonter en partie les raisonnements en silos au sein de l'appareil d'État. Les administrations ont montré qu'elles savaient se parler quand l'urgence le nécessitait. Il est important que cette dynamique vertueuse se poursuive au-delà de la gestion de la crise actuelle et de ses conséquences économiques et sociales.

LPM et partenariats européens, une articulation indispensable

Si l'effort budgétaire est justifié par l'état de la défense française et les missions confiées aux armées, il est aussi important de légitimer chaque euro dépensé en prouvant qu'il est bien employé. La LPM doit donc être envisagée non pas comme un effort solitaire par lequel la France chercherait à résoudre ce défi seule, mais en tenant compte des besoins similaires de nos alliés. Lutter contre les raisonnements en silos s'applique aussi entre pays. **Il faut arrêter de développer chacun de son côté des équipements très semblables sur une base purement nationale quand les besoins peuvent être mutualisés.** Il ne s'agit pas ici d'être « euro-béat » ou candide à propos des programmes en coopération, mais d'**appliquer une saine logique économique et industrielle.**

À force de vouloir rester dans une logique trop nationale pour le développement et la production des plateformes majeures, nous risquons d'aboutir une fois encore à la multiplication des coûts de développement tout en aboutissant à des volumes de production trop faibles pour obtenir des coûts unitaires de production acceptables et pour maintenir une base industrielle viable et innovante. Or une base industrielle de défense trop fragile ne remplit qu'imparfaitement sa contribution à la posture de défense de la France ou de tout autre pays.

Bien sûr, le renforcement de la défense à une échelle européenne ne se résume pas à des programmes en coopération comme solution « par défaut » (comme cela a parfois été le cas par le passé). D'ailleurs, sans une vision commune, ces programmes risquent d'avoir une efficacité limitée. La France doit donner un élan à ses partenaires européens qui n'ont pas nécessairement la même maturité sur les questions de défense. C'est bien l'esprit de l'Initiative Européenne d'Intervention lancée en septembre 2017 par le Président Macron. Il est important de faire grandir une volonté de faire une défense européenne ensemble, ce qui suppose de partager des intérêts et des valeurs.

À brève échéance, cette convergence entre pays européens ne peut pas s'accomplir à 27. Il est nécessaire de construire cette dynamique en priorité avec nos deux partenaires clés que sont le Royaume-Uni et l'Allemagne. **Il n'y a pas d'alternative à une impulsion forte fondée sur une dynamique bilatérale ou trilatérale pour faire progresser une défense européenne.**

Le renforcement d'initiatives avec le Royaume-Uni et l'Allemagne ne veut pas dire qu'il faille négliger par ailleurs l'Alliance atlantique. La France y tient un rôle très actif et l'OTAN constitue un des vecteurs pour porter l'effort de défense au niveau approprié en Europe. Plus le pilier européen de l'OTAN se renforcera, plus l'Alliance sera légitimée comme outil indispensable de la sécurité internationale et donc de la stabilité mondiale.

L'efficacité de la LPM requiert donc de trouver le juste équilibre entre des activités nationales et un partage raisonné des efforts entre Européens, dans une interdépendance choisie et maîtrisée. Ceci n'est pas évident, mais l'histoire montre que cela est possible avec des succès réels dans les missiles, les hélicoptères ou les avions de mission. Nous pouvons espérer qu'il en sera de même pour les futurs systèmes de combat aérien (FCAS aujourd'hui entre la France, l'Allemagne et l'Espagne) et de combat terrestre (MGCS entre la France et l'Allemagne).

Un partenariat européen pour une stratégie de défense commune

Les programmes en coopération peuvent apporter un supplément d'âme à l'effort de développement capacitaire. L'adoption prochaine du Fonds Européen de Défense pourra aussi prodiguer un effet levier de la part de l'Union européenne en faveur de cette effort collectif dans les équipements militaires. En tirant les leçons d'un demi-siècle de programmes en coopération, la Commission européenne peut mettre en place des règles qui vont permettre de réellement aboutir à une rationalité industrielle dans l'organisation des programmes tout en évitant les divergences de spécifications qui ont ruiné l'économie de beaucoup de programmes par le passé.

Pour s'engager dans ces programmes, il faut néanmoins que la défense dispose de ressources budgétaires suffisantes. En effet, les coopérations européennes nécessitent une contribution de chaque pays participant. Beaucoup de programmes en coopération passés ont tangué (FREMM, frégates Horizon, système AGS de l'OTAN,...) ou même échoué (par exemple, satellites Trimilsatcom) faute de convergence (spécifications, niveau d'ambition) et de crédits budgétaires disponibles aux moments critiques de leur développement de la part de certains pays participants.

Il faut cependant être vigilants à ne pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. **La montée en puissance de la défense européenne, qui est souhaitable ne serait-ce que du point de vue de la saine gestion des deniers publics, ne doit pas être un prétexte pour rogner sur les crédits d'équipements des armées ou, pire, pour remettre en question le principe même d'une LPM.**

Au contraire, la LPM actuelle est le reflet de l'engagement de la France dans cette européanisation de l'effort de défense. En confirmant la disponibilité des ressources budgétaires en montants (et non en quelque pourcentage du PIB que ce soit), elle peut confirmer aux pays partenaires de la France et à la Commission européenne deux points importants. D'une part, l'engagement de la France s'inscrit dans un horizon long et stabilisé qui crée un environnement de confiance quant à la mise en œuvre des engagements. D'autre part, les crédits communautaires ne viennent pas en substitution mais en complément des efforts nationaux. Ils peuvent et doivent donc avoir un effet levier sur la satisfaction des besoins capacitaires des armées.